

**PROVINCE DE QUÉBEC  
ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

À une réunion ordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Îles du mardi 23 avril 2024 tenue à la bibliothèque de l'École polyvalente des Îles (L'Étang-du-Nord) à 19 h et à laquelle sont présents :

|                    |                         |                               |
|--------------------|-------------------------|-------------------------------|
| P1– <i>vacant</i>  | E6– OUELLET-M., Nathaël | MC11– <i>vacant</i>           |
| P2– FARRAH, Amélie | E7– POIRIER, Ginette    | MC12– VIGNEAU, Karine         |
| P3– <i>vacant</i>  | E8– CORMIER, Valérie    | MC13– <i>vacant</i>           |
| P4– <i>vacant</i>  | E9– NADEAU, Annick      | MC14– CHIASSON, Marlène       |
| P5– <i>vacant</i>  | E10– GILBERT, Isabelle  | MC15– LEBLANC, Marie-Michelle |
|                    | ECSV – CYR, Jean-Michel |                               |

P = Parent  
E = Employé (e)  
ECSV = Employé cadre sans droit de vote  
MC = Membre de la communauté

formant le quorum requis (5 sur 9).

Aucune absence :

|  |  |  |
|--|--|--|
|  |  |  |
|--|--|--|

La directrice générale, madame Brigitte Aucoin, est présente, de même que la secrétaire générale, madame Martine Bourgeois.

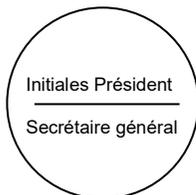
- Quatre (4) personnes du public assistent à la réunion.

**1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum (LIP 160) et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame Ginette Poirier, appuyée par monsieur Nathaël Ouellet-Miousse, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum (LIP 160) et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 3 avril 2024;
3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
4. Plan triennal 2024-2027;
5. Cadre d'allocation des ressources éducatives – Secteur jeunes (politique 4.1);
6. Répartition des services éducatifs (4.1.1);
7. Politiques 10.1 à 10.4 - Ressources informationnelles;
8. Plan d'effectifs 2024-2025 du personnel de soutien technique et administratif (CSQ);
9. Plan d'effectifs 2024-2025 des professionnels (FPPE);
10. Plan d'effectifs 2024-2025 du personnel de soutien manuel (CSN);
11. Politique relative aux frais de déplacement et de séjour;
12. Politique des clés;
13. Correspondance;
14. Affaires diverses;
15. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
16. Levée de la réunion.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2024-018)**



**2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 3 avril 2024**

Il est proposé par monsieur Nathaël Ouellet-Miousse, appuyé par madame Marlène Chiasson, d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 3 avril 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2024-019)**

**3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes)**

Aucune question du public.

**4. Plan triennal 2024-2027**

Attendu qu'en vertu de l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique, le Centre de services scolaire doit, chaque année, établir un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

Attendu que ce plan sert à établir la liste de ses écoles-centres afin de leur délivrer un acte d'établissement;

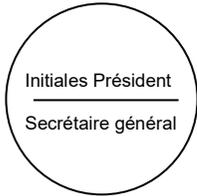
Attendu que ce plan doit être remis à la municipalité régionale de comté dont le territoire regroupe celui du Centre de services scolaire des Îles ainsi qu'aux instances syndicales;

Attendu que ce plan doit faire l'objet d'une consultation (193 LIP) auprès du Comité de parents (réalisée le 9 avril 2024);

Il est proposé par madame Karine Vigneau, appuyée par madame Valérie Cormier, que le Centre de services scolaire adopte le plan triennal suivant de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027.

| <b>IMMEUBLES UTILISÉS COMME ÉCOLE OU<br/>CENTRE DE FORMATION GÉNÉRALE ET PROFESSIONNELLE</b> |                      |                          |                         |                         |                         |
|--|----------------------|--------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Écoles   | Ordre d'enseignement | Clientèle**<br>2023-2024 | Estimation<br>2024-2025 | Estimation<br>2025-2026 | Estimation<br>2026-2027 |
| <i>N.-D.-Sacré-Cœur</i>  | P                    | 39                       | 44                      | 50                      | 65                      |
| <i>Centrale</i>  | P                    | 137                      | 153                     | 177                     | 205                     |
| <i>Stella-Maris</i>  | P                    | 195                      | 178                     | 202                     | 215                     |
| <i>Saint-Pierre</i>  | P                    | 247                      | 251                     | 267                     | 249                     |
| <i>Aux Iris</i>  | P                    | 87                       | 89                      | 96                      | 98                      |
| <i>Polyvalente</i>   | S                    | 412                      | 426                     | 448                     | 469                     |
|  |                      | <b>1 117</b>             | <b>1 141</b>            | <b>1 240</b>            | <b>1 301</b>            |
| <i>Centre FGA-FP*</i>  | Adultes              | 100*                     | 100*                    | 100*                    | 100*                    |
| <i>*clientèle moyenne estimée</i>  |                      | <b>1 217</b>             | <b>1 241</b>            | <b>1 340</b>            | <b>1 401</b>            |
| <i>** sans élèves Passe-Partout</i>  |                      |                          |                         |                         |                         |

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2024-020)**



**5. Cadre d'allocation des ressources éducatives – Secteur jeunes (politique 4.1)**

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une séance ultérieure.

**6. Répartition des services éducatifs (4.1.1)**

Il est proposé par madame Ginette Poirier, appuyée par madame Annick Nadeau, d'adopter la répartition des services éducatifs et éducatifs complémentaires (4.1.1) entre les écoles, comme présentée par la directrice des services éducatifs et des technologies de l'information, madame Isabelle Gilbert.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2024-021)**

**7. Politiques 10.1 à 10.4 - Ressources informationnelles**

Il est proposé par madame Marlène Chiasson, appuyée par madame Marie-Michelle Leblanc, de modifier les numéros de politiques des ressources informationnelles afin qu'elles suivent la nouvelle logistique de numérotation de leur catégorie, comme présentées par la directrice des services éducatifs et des technologies de l'information, madame Isabelle Gilbert. Ainsi :

4.15 - Politique d'utilisation des ressources informatiques et accès au réseau Internet devient la politique 10.1

4.16 - Politique de sécurité de l'information devient la politique 10.2

4.17 - Politique relative à la vidéosurveillance dans les immeubles et les transports scolaires devient la politique 10.3

4.18 - Plan directeur en ressources informationnelles (PDRI) devient la politique 10.4

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2024-022)**

**8. Plan d'effectifs 2024-2025 du personnel de soutien technique et administratif (CSQ)**

Il est proposé par madame Karine Vigneau, appuyée par madame Marie-Michelle Leblanc, d'adopter le plan d'effectifs 2024-2025 du personnel de soutien CSQ (S-3), à entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2024, comme présenté par la directrice des ressources humaines, madame Marie-Josée Noël.

La direction des ressources humaines est autorisée à procéder aux différentes tâches en lien avec ce plan d'effectifs

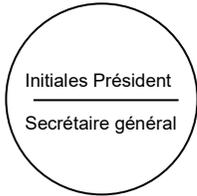
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2024-023)**

**9. Plan d'effectifs 2024-2025 des professionnels (FPPE)**

Il est proposé par madame Marie-Michelle Leblanc, appuyée par madame Marlène Chiasson, d'adopter le plan d'effectifs 2024-2025 des professionnels (P1) à entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2024, comme présenté par la directrice des ressources humaines, madame Marie-Josée Noël.

La direction des ressources humaines est autorisée à procéder aux différentes tâches en lien avec ce plan d'effectifs.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2024-024)**



#### **10. Plan d'effectifs 2024-2025 du personnel de soutien manuel (CSN)**

Il est proposé par madame Karine Vigneau, appuyée par madame Marie-Michelle Leblanc, d'adopter le plan d'effectifs 2024-2025 du personnel de soutien manuel CSN (S-6) à entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2024, présenté par la directrice des ressources humaines, madame Marie-Josée Noël.

La direction des ressources humaines est autorisée à procéder aux différentes tâches en lien avec ce plan d'effectifs.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2024-025)**

#### **11. Politique relative aux frais de déplacements et de séjour**

Il est proposé par monsieur Nathaël Ouellet-Miousse, appuyé par madame Valérie Cormier, d'adopter le document Politique relative aux frais de déplacements et que les modifications apportées soient rétroactives au 1<sup>er</sup> avril 2024, comme présenté par la directrice générale, madame Brigitte Aucoin.

Il est également proposé et appuyé que le numéro de cette politique (7.11) soit modifié pour devenir la politique 8.5.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2024-026)**

#### **12. Politique des clés**

Il est proposé par madame Isabelle Gilbert, appuyée par madame Karine Vigneau, de modifier le numéro de politique des clés. La politique 8.4 devient donc la politique 9.3, comme présenté par le directeur des ressources matérielles, monsieur Jean-Michel Cyr.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2024-027)**

#### **13. Correspondance**

Aucune correspondance.

#### **14. Affaires diverses**

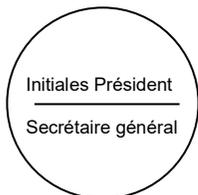
Madame Brigitte Aucoin tient à féliciter le groupe d'étudiants de la Polyvalente qui s'est rendu au Costa-Rica en mars dernier, dans le cadre d'un voyage culturel. Elle tient aussi à remercier et féliciter les enseignants accompagnateurs.

Dans le cadre défi OSEntreprendre, elle tient également à féliciter le groupe d'élèves de l'école Stella-Maris et leur enseignante pour leur projet entrepreneurial ARS (Art, restauration et sport). Leur projet sera présenté au niveau régional le 25 avril prochain.

La directrice générale fait une mention de félicitations à tous les élèves qui ont performé à l'extérieur des Îles, tant sur la scène sportive (hockey féminin et masculin, badminton, natation, et cheerleading) que sur la scène culturelle (Secondaire en spectacle et Improvincial) au cours des dernières semaines. Elle tient à remercier et à féliciter tous les adultes qui accompagnent ces élèves ainsi que leurs parents pour leur soutien.

Elle rappelle que le Gala des Éloizes, présenté par la Chambre de commerce des Îles, se déroulera le samedi 27 avril prochain. Cette année, une nouvelle catégorie s'ajoute à la liste, celle de la persévérance scolaire. Dans cette catégorie, la Chambre de commerce des Îles désire mettre en évidence l'entreprise qui joue un rôle favorisant la persévérance scolaire et qui facilite la réussite de ses travailleurs-étudiants. Le Centre de services scolaire des Îles, le Cégep de la Gaspésie et des Îles (Campus des Îles) et le Groupe Collegia sont les fiers présentateurs officiels de cette catégorie.

En terminant, elle en profite pour rappeler que la troupe de théâtre de l'école Polyvalente présentera, les 27 et 28 avril 2024, la pièce *Mieux vaut mort que jamais* écrite par Cédric Landry, mise en scène par Pascal Chevarie, sous la supervision technique de Céline Vigneau.



**15. Période de questions-commentaires du public (15 minutes)**

Quelques questions ont été soulevées en lien avec le tableau de la répartition des services entre les écoles.

**16. Levée de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la réunion à 19 h 35.

---

Amélie Farrah, présidente du CA

---

Martine Bourgeois, secrétaire générale